

# Le fil bleu

Trimestriel - N°1 mars 2008

Association pour le  
Parc Naturel Régional du  
Doubs

## Éditorial



Par Claude Schaffter

Maire de Montfaucon,  
Président de l'Association des Maires  
des Franches-Montagnes

C'est avec un plaisir non dissimulé que je voudrais transmettre à toute la population des Franches-Montagnes, du Clos-du-Doubs et des Montagnes neuchâteloises, toute mon estime et mes salutations les plus sincères.

**2008 sera une année charnière pour le développement de notre région.** En effet, nous aurons à nous prononcer, ces prochains mois, sur le plan de management puis, dès 2009, sur l'élaboration de la charte régissant l'organisation et le mode de fonctionnement du Parc naturel régional du Doubs.

Le Doubs, cette rivière enchanteuse et mystérieuse, foisonnant depuis la nuit des temps d'histoires et de contes fabuleux. Que de nuits à rêver sur les meuniers du Moulin de la Mort, sur les verriers du Doubs, sur les taillanderies actives dans la fabrication d'outils, sans oublier les contrebandiers des Echelles de la Mort, bref des histoires d'hommes et de femmes à vous couper le souffle.

En aurons-nous du souffle pour oser se lancer dans cette aventure fantastique du Parc naturel régional?...

Je le souhaite de tout mon cœur, car **nous avons un patrimoine exceptionnel à défendre en ces temps de bouleversements.** Globalisation, rationalisation, production agro-industrielle, une flopée de termes contraires à l'esprit de notre région! Défendons notre terre en posant les bases du développement durable et affirmons notre caractère. C'est tout le mal que je vous veux...

Journal édité par l'APNRD, association qui promeut la création d'un parc naturel régional du Doubs labellisé et subventionné par la Confédération.

## Un parc naturel régional pour valoriser les atouts régionaux



Par Martin Liberek

Secrétaire général de l'APNRD

**Le Doubs, belle et majestueuse rivière, file le long d'un territoire aux visages multiples, aux qualités paysagères que les visiteurs ne cessent de louer. Une terre d'émotions et de découvertes empreinte d'authenticité et de ressources. Des atouts que le projet de Parc naturel régional du Doubs a pour but de valoriser.**

Ce projet regroupe 30 communes sur 3 cantons. Une région caractérisée par ses indéniables qualités paysagères, la richesse et la diversité qu'elle offre à celles et ceux qui la parcourent: une rivière aux accents canadiens, une vallée du Doubs sinueuse et surprenante, des gorges encaissées, des plateaux et leurs pâturages boisés si typiques, un environnement qui appelle le respect.

Les qualités paysagères dont est dotée la région du Doubs constituent un des éléments essentiels qui doit présider à la création d'un parc naturel régional. C'est en quelque sorte une chance à saisir, toutes les régions de Suisse ne pouvant pas, n'osant pas revendiquer un tel statut. Un atout pour aujourd'hui, pour demain.

Mais un parc naturel régional ne serait rien sans l'homme et ses activités, tant

économiques que de loisirs, sans son savoir-faire, son patrimoine culturel, ses produits du terroir. Un environnement de qualité pour un développement de qualité.

Le projet consiste à valoriser ces atouts et ces compétences régionales en favorisant l'essor économique tout en conservant et en développant les richesses naturelles et culturelles. En ce sens, le Parc naturel régional du Doubs constituera sans conteste une plus-value pour la région.

*Le fil bleu* fait l'objet d'un tout-ménage sur l'ensemble des communes du périmètre du projet. Ce journal, ainsi que le site Internet, font partie du nouveau concept de communication de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs. *Le fil bleu* vous accompagnera au fil des saisons dans le but de vous informer de l'état d'avancement du projet.

Visitez notre site Internet: [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)



photo © Jura tourisme

# La pêche et les parcs naturels régionaux



Par Laurent Giroud

Président de la Fédération neuchâteloise des pêcheurs

## Le clin d'œil



Par Gilbert Hirschy

Président de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs, Député au Grand Conseil neuchâtelois

## H<sub>2</sub>O, C, C<sub>55</sub>H<sub>72</sub>O<sub>5</sub>N<sub>4</sub>Mg

Retenez bien ces symboles qui sont ceux de l'eau, du carbone, et de la chlorophylle; trois éléments que nous consommons quotidiennement avec l'oxygène; ils seront, à court terme, des enjeux majeurs pour l'avenir des nos descendants.

Le Doubs, les pâturages boisés, les forêts fournissent de manière durable ces trois éléments avec en prime, pour le bonheur de nos papilles gustatives, des protéines animales et végétales.

Le projet de Parc naturel régional du Doubs fait siens ces éléments sur lesquels il portera ses actions en lien avec les activités économiques des régions concernées. L'agriculture, la sylviculture, la pêche, la chasse, le tourisme vert utilisent le paysage de ces régions dans le respect des lois de protection de l'environnement en vigueur avec, toutefois, des difficultés liées à la pression économique et à la restructuration.

Les actions prévues du projet de Parc ont pour but de **contribuer au maintien de ces branches économiques afin de pérenniser la beauté remarquable de ces paysages** et leurs espèces faunistiques et floristiques.

L'aspect transfrontalier est également un point important du projet de Parc sachant que des actions concertées de chaque côté du Doubs auront aussi des effets bénéfiques. A la différence de la Suisse, la France connaît bien les avantages des parcs (45) et le Conseil Régional de Franche Comté, avec l'appui des maires, met en route une étude de faisabilité pour un Parc Naturel Régional du Doubs en 2008.

**Montons dans la barque et ramons ensemble!**

Le Doubs serpente dans des paysages aussi magnifiques que variés situés dans une profonde vallée aux richesses naturelles multiples. Ce cours d'eau coule aussi bien lentement sur de «grandes lisses», que dans une succession de radiers peu profonds et de courants à fort tirage. Cette multitude d'habitats a permis à nombre d'espèces uniques de s'y développer. Dans certaines eaux, on y trouvera les fameuses «truites du Doubs» (aisément reconnaissables grâce à leurs 3 à 4 rayures verticales), des ombres communs, des barbeaux, tandis que d'autres eaux abritent de magnifiques brochets, des sandres et autres silures pour n'en citer que quelques uns. Cette variété piscicole permet au pêcheur de pratiquer d'innombrables techniques: de la pêche aux gros carnassiers en barque sur les barrages, à la pêche à la mouche sur des parcours réputés internationalement.

Malheureusement, le tableau n'est pas aussi idyllique qu'il devrait l'être. En effet, nombre d'activités humaines au travers des âges ont profondément affecté ce fragile écosystème:

- la construction de barrages qui affectent le régime normal de charriage;
- nos stations d'épuration devenues obsolètes et inadaptées qui rejettent des micropolluants extrêmement dangereux tels que les antibiotiques, les antidépresseurs et autres hormones (pilules contraceptives) faute d'une épuration suffisante;
- l'agriculture qui, par les remaniements parcellaires (destruction des haies), les drainages, les engrais et autres pesticides, contribue à la dégradation de la qualité des eaux.

Nous, pêcheurs, sommes les témoins de ces dégradations. Ces problèmes empirant avec le temps, nous avons multiplié les interventions et les études. Cela nous a permis d'établir une Charte dont l'objectif

sera de gérer les ressources piscicoles du Doubs de manière concertée et cohérente selon les principes du développement durable. Le développement d'une stratégie cohérente de gestion et de conservation des peuplements piscicoles n'a de sens que si l'on se soucie également et en premier lieu de l'état de santé des milieux aquatiques.

**En quoi le Parc naturel régional du Doubs pourra-t-il nous aider ?** Simplement en développant des projets qui démontreront que cette rivière a d'autres potentiels nettement plus profitables que la seule hydroélectricité, et aussi en sensibilisant la population et les élus sur la nécessité vitale d'une eau propre (épuration adaptée).

## Une pêche respectueuse de sa ressource

Une Charte élaborée et signée par 10 sociétés et fédérations de pêche locales, tant suisses que françaises, définit les bases d'une pratique responsable de la pêche selon le principe du développement durable. Elle préconise notamment une gestion halieutique qui doit essentiellement se baser sur les ressources piscicoles naturellement renouvelables. En outre, les peuplements piscicoles seront étudiés régulièrement, ce qui permettra d'adapter la pression de pêche en fonction des ressources piscicoles à disposition.

**La charte est consultable sur: [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch), rubrique: liens**

« Cette variété piscicole permet au pêcheur de pratiquer d'innombrables techniques »

# Les parcs naturels régionaux en Suisse

Par Martin Liberek

Secrétaire général de l'APNRD

**Aujourd'hui, nombreux sont les projets qui fleurissent en Suisse, conscients de la chance que représente un tel label et des enjeux qu'il sous-tend.**

L'Assemblée fédérale a adopté la révision de la Loi sur la protection de la nature et des paysages le 6 octobre 2006, instituant une base légale pour promouvoir **les parcs d'importance nationale**. La loi prévoit trois catégories: **le parc national, le parc périurbain et le parc naturel régional**. Ce dernier est principalement situé en territoire rural. Il se distingue par un riche patrimoine rural, paysager, naturel et culturel. Il est aussi propice au développement durable – valeur essentielle sur laquelle il s'appuie –, à l'éducation à l'environnement, à la découverte de son patrimoine ainsi qu'à la promotion des technologies novatrices respectueuses de l'environnement.

La politique fédérale en matière de parcs s'appuie sur cinq principes fondamentaux:

- libre adhésion;
- processus démocratique bénéficiant d'une large assise régionale;
- réalisation au moyen d'instruments juridiques existants;

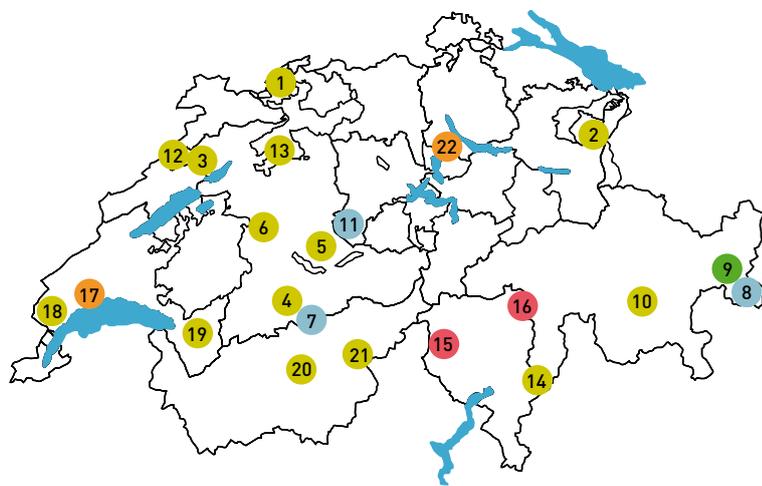
- assise donnée par des valeurs particulières de la nature et du paysage;
- protection et utilisation durable des ressources naturelles.

Aujourd'hui, la Suisse compte, la plupart encore à l'état de projets, 22 parcs d'importance nationale.

**Un parc naturel régional est une formidable occasion de dynamiser une région en alliant développement économique et mise en valeur de ses richesses naturelles. Mais il ne se crée qu'avec la pleine participation et adhésion de ses habitants.**

**Protéger et développer** sont deux notions qui apparaissent souvent contradictoires. **Les parcs naturels régionaux sont une solution pour concilier ces deux objectifs.**

Devenir un espace où on entreprend et on innove dans un esprit constructif, en conciliant développement et protection de l'environnement, être un moyen de prendre soin de son pays et de ses ressources naturelles, en accompagnant son évolution et ses activités humaines de façon harmonieuse: voilà à quoi se destine le Parc naturel régional du Doubs.



- Parc naturel régional ● Parc national ● Parc périurbain ● Patrimoine mondial et Biosphère ● Parc national suisse
1. Dreicklang 2. Schwägalp-Säntis 3. Chasseral 4. Diemtigtal 5. Thunersee/Hohgant 6. Gantrisch 7. Jungfrau/Aletsch/Bietschhorn 8. Val Müstair 9. Parc national suisse 10. Ela 11. Entlebuch 12. Doubs 13. Thal 14. Camoghè 15. Locarnese 16. Adula 17. Bois du Jorat 18. Jura vaudois 19. Gruyère/Pays d'Enhaut 20. Plyn / Finges 21. Binntal 22. Sihlwald

## Le projet du parc du Doubs Trois cantons, 30 communes, une région

Le périmètre du projet, vaste territoire de 386 km<sup>2</sup> s'étendant des Brenets à Ocourt, parcourt les Montagnes neuchâteloises, les Franches-Montagnes et le Clos-du-Doubs. Sur les 30 communes concernées par le périmètre du futur Parc naturel régional du Doubs, **18 sont d'ores et déjà membres de l'association, manifestant ainsi leur soutien et leur intérêt au projet**. Il s'agit, dans le canton du Jura, des communes des Bois, des Breuleux, des Enfers, d'Epiqueuz, de Goumois, de Montenol, de Montfaucon, de Montfaverger, du Noirmont, des Pommerats, de Saignelégier, de Saint-Brais et de Saint-Ursanne. Les communes neuchâteloises sont celles des Brenets, de La Chau-de-Fonds, du Locle et des Planchettes; finalement, La Ferrière dans le canton de Berne.



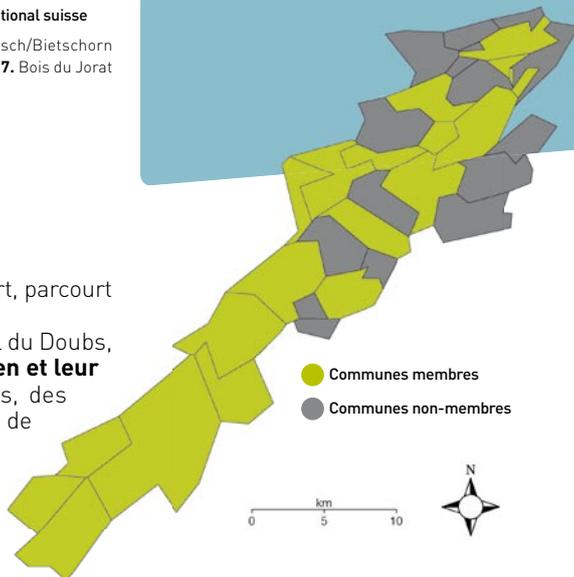
Corinne Liengme (commissions thématiques), Martin Liberek (direction), Cynthia Neier (secrétariat).

## L'Association pour le Parc naturel régional du Doubs (APNRD)

C'est l'APNRD qui coordonne la réalisation du projet. Politiquement et confessionnellement neutre, l'APNRD est une association sans but lucratif. **Sa base? Ce sont les communes et les associations.** Ces deux entités sont essentielles à l'avancée du projet et à sa réalisation concrète. Les cantons et la Confédération constituent également un soutien indispensable. La structure de l'APNRD est constituée d'une assemblée générale, d'un comité, d'un bureau, d'un organe de contrôle et de commissions thématiques. Une équipe professionnelle composée d'un secrétaire général (à 80%), d'une responsable des commissions (à 70%) et d'une secrétaire administrative (à 40%) appuie le bureau et le comité dans leur travail. **Grâce à une aide financière de la Confédération** (du Secrétariat d'Etat à l'économie-SECO, Regio Plus) d'un montant de CHF 500'000.- pour 2007 et 2008, le projet va actuellement rapidement de l'avant.

**Prenez maintenant le bateau qui quitte le quai!**

Découvrez nos commissions thématiques et nos projets d'actions futures sur: [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)



# L'apron, le roi du Doubs



Par François Boinay

Directeur du Centre Nature Les Cerlatez

**L'homme qui a vu l'homme qui a vu le roi du Doubs;** une histoire qui commence presque comme une de ces «racontôtttes» que l'on raconte le soir à la veillée, et pourtant il serait bon qu'elle ne finisse pas en légende:

**Le roi du Doubs est bien vivant et il ne tient qu'à nous qu'il le reste.**

Petit poisson, espèce endémique, présente dans le Doubs, la Saône et le Rhône (deux affluents du Doubs... non je plaisante... quoique !!!) depuis... la nuit des temps et qui par sa simple présence dans ces rivières, nous raconte qu'il y a bien longtemps...

Il y a huit millions d'années... une vaste zone géographique regroupait les fleuves du Rhône et du Danube. Puis la séparation de ces deux bassins a isolé les familles d'aprons. Et nous voici avec un petit poisson, insignifiant, pas franchement une rareté culinaire, mais porteur d'une histoire, la formation de notre terre.

La méconnaissance de ce poisson va être son premier problème.

Dans un premier temps, il fait partie de ces animaux qui portent malheur et que l'on préfère clouer à la porte des granges à côté d'une chauve-souris ou d'une chouette.

Puis, les hommes étant ce qu'ils sont, notre petit poisson change de statut et devient un véritable porte-bonheur. Qui n'a pas son apron porte-bonheur dans sa bourriche, son vivier ou même dans une poche de sa veste?

Puis, nouveau revirement, et notre poisson tombe dans l'oubli, son territoire est morcelé par les barrages et autre activité humaine, quant à la qualité de l'eau... Bref, le résultat de tout cela fait que la population d'aprons chute de plus en plus, pour arriver à un seuil critique, seuil de survie.

Et tout à coup un cri d'alarme: Attention! Espèce menacée d'extinction. Et c'est le réveil, la mobilisation... de l'Europe, pour

ce petit animal. Deux programmes Life qui vont permettre d'améliorer nos connaissances sur ce poisson, sa biologie et sa reproduction. Une enquête pour connaître ses effectifs, ses problèmes. Des campagnes d'exposition et de pédagogie dans les écoles, la diffusion de tracts...

Et la Suisse... il semble qu'une sorte d'engourdissement s'est emparé de nous. En effet, malgré les appels du pied des responsables européens, pas de réaction dans les hautes sphères de notre Helvétie. Une fois de plus, c'est la base qui prend l'apron par les cornes; si j'ose dire.

Une petite délégation de la commission *nature et paysage* de l'APNRD et des membres: de Pro Natura Jura, de Pro Natura Suisse, du WWF, du Centre Nature Les Cerlatez font le voyage à Besançon pour voir des aprons et rencontrer la responsable du programme Life et les chercheurs de l'aquarium de la Citadelle.

Au retour, passée la séquence «émotion de la découverte», la réaction et

les décisions tombent: mise en place d'une exposition (prêtée par le programme Life) ainsi que des animations dans les écoles, mise sur pied d'une journée/colloque et enfin recensement des sites à aprons et des aprons dans la vallée du Doubs. Un vaste programme alliant, à la fois biologie, pédagogie, connaissance et sauvetage de cette espèce emblématique du Doubs, mais aussi espèce phare témoin de la qualité et de la diversité de la Vallée du Doubs et du Doubs.

**Le roi est mort! Vive le roi!**

« Et tout à coup un cri d'alarme: Attention! Espèce menacée d'extinction. Et c'est le réveil, la mobilisation... de l'Europe, pour ce petit animal. »



photo © Adam



photo © Béjean

## Agenda

Balades animées par des guides interprètes du patrimoine (GIP)  
Renseignements et inscriptions sur:  
[www.asgip.ch](http://www.asgip.ch)

**21 et 24 mars**

POUR LES ENFANTS:

**Spécial Pâques**, par C. Frésard  
12.-/enfant y.c. goûter  
La Chaux-de-Fonds

**26 avril**

**Mon beau sapin**, par C. Frésard  
25.-/adulte, 15.-/enfant  
La Chaux-de-Fonds

**17 mai**

**De tourbières en étangs**, par A. Perret  
25.-/adulte, 15.-/enfant  
Saignelégier et environs

**17 mai (et 14 juin)**

**Qui s'y frotte s'y pique !!** par C. Frésard  
25.-/adulte, 15.-/enfant  
La Chaux-de-Fonds

**31 mai**

**De ferme en ferme à travers champs**  
par C. Frésard  
25.-/adulte, 15.-/enfant  
La Cibourg - La Chaux-de-Fonds

**14 juin**

**Raconte-moi une histoire d'arbres!**  
par Y. Bilat  
25.-/adulte, 15.-/enfant  
La Chaux-de-Fonds

POUR LES ENFANTS:

**Anni'Nature:**

**Viens fêter ton anniversaire dans une cabane!**, par F. Albrici  
18.-/enfant

Dates et lieux selon la demande

**IMPRESSUM**

**Photos:** Alain Perret, Les Genevez; **Textes:** François Boinay, Laurent Giroud, Gilbert Hirschy, Martin Liberek (avec la collaboration de Corinne Chuard, l'Atelier textes, La Chaux-de-Fonds), Claude Schaffter; **Conception graphique:** Zébulon Communication, La Chaux-de-Fonds; **Impression:** Le Franc-montagnard, 2350 Saignelégier, imprimé sur du papier recyclé.



Association pour le  
Parc Naturel Régional du  
**Doubs**

rue de la Paix 13 CH-2300 La Chaux-de-Fonds tél. +41 (0)32 889 76 20 fax +41 (0)32 889 76 01  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch) [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)